

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

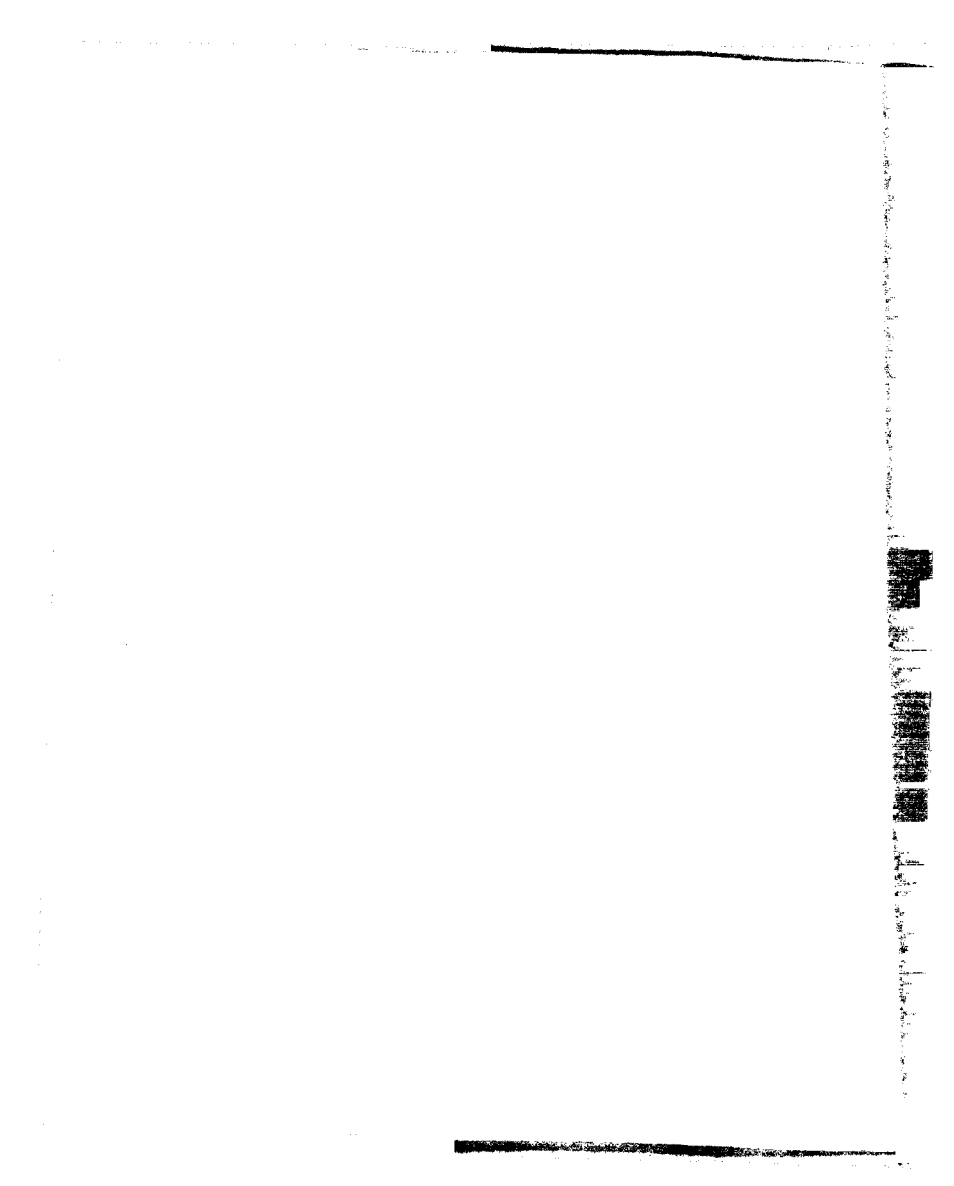
- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
 Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/.  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below.  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
12X	16X	20X	24X	28X	32X



# R E C I T

DES

## T R A I T E M E N S

*Qu'ont éprouvés pendant six mois, en rade de l'Île d'An,  
sur les Côtes de Saintonge, les Prêtres condamnés  
à être déportés à la Guyane.*

**FAIT PAR UN D'ENTRE EUX.**

MONTREAL :

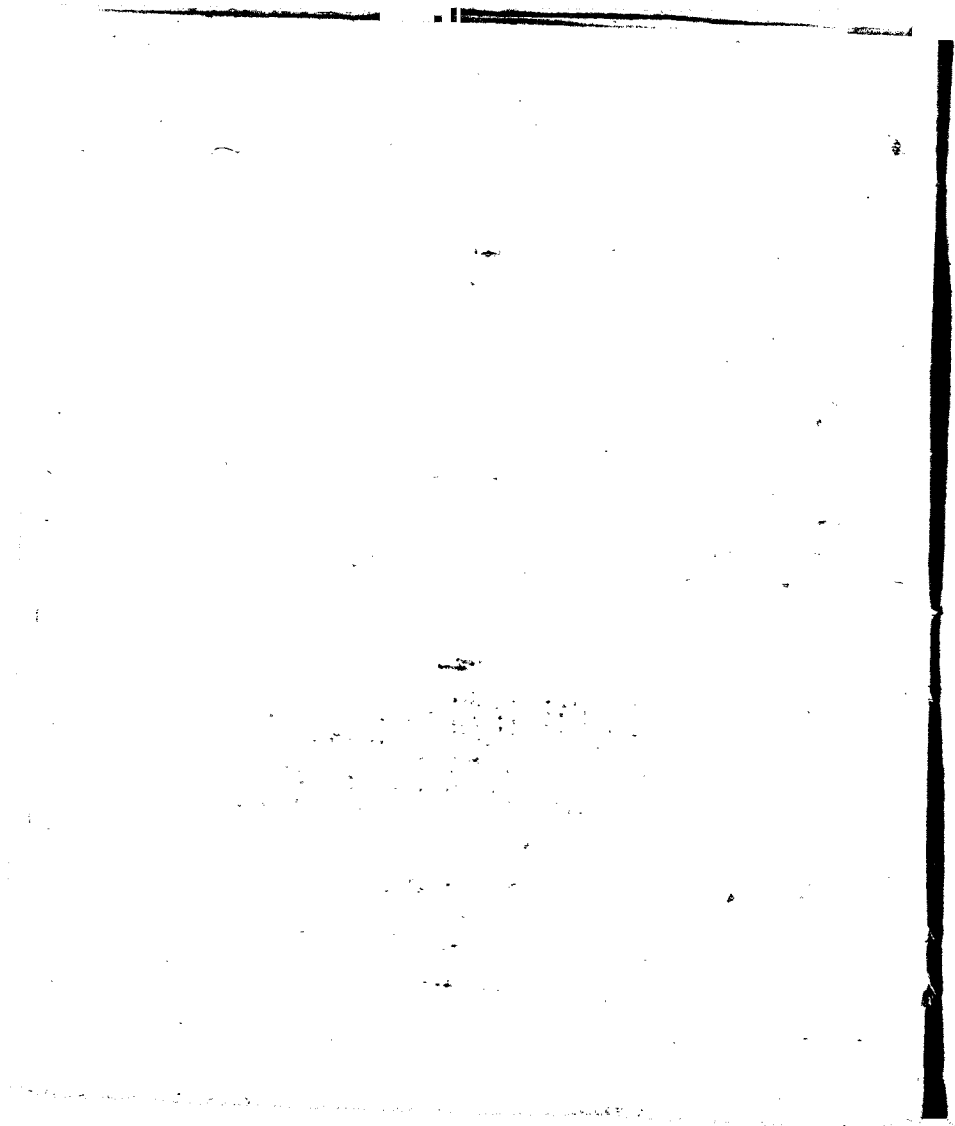
IMPRIME PAR VICTOR DELORME,

No. 30, RUE ST. PAUL,

1816.

RES  
AG  
58

5



# AVERTISSEMENT.

---

**AU** mois d'Août 1792, l'Assemblée, dite législative avoit ordonné la déportation de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics, qui n'avoient pas prêté le serment schismatique de la constitution prétendue civile du Clergé. Ce décret n'atteignoit ni les religieux, ni les chanoines, ni les prêtres qui n'avoient pas été employés dans les fonctions du saint ministère. Mais après l'assassinat du Roi, les rebelles, pour aneantir l'autel avec le trône, condamnèrent tous les ecclésiastiques fidelles, qui étoient restés en France, à être déportés à la Guyane. Le décret les obligeoit à se dénoncer eux même sous peine de mort. Il portoit aussi peine de mort contre les personnes qui en cacheroient un seul, sans même en excepter les pères et mères. Alors la plupart cherchèrent les moyens de sortir d'une terre qui devoit tous ses vertueux habitans, et furent aidés dans leur fuite par tous ceux qui n'avoient pas abjuré les sentimens de la nature et de l'humanité. L'atroce décret n'eut pas d'exécution dans beaucoup d'endroits ; mais dans les lieux où les autorités constituées eurent la cruauté de le faire exécuter, beaucoup d'ecclésiastiques, qui voulurent l'é luder, en se tenant cachés dans le sein de leurs familles, périrent sous la hache avec les amis ou les parens qui leur avoient donné un asile : les autres se dénoncèrent eux mêmes, ainsi qu'il leur étoit ordonné, plutôt que de compromettre ceux chez qui ils étoient réfugiés, quoiqu'ils fussent bien persuadés qu'ils se devoient à une mort certaine.

*Dans chaque département on traita différemment ceux qui avoient obéi au décret : ici on les renferma dans des maisons religieuses ; là on les amoncela dans des prisons ; ailleurs on les envoya sur des ports de mer. Quatre vingt qui avoient été conduits à Nantes y furent noyés. On donne ici la relation de la manière dont furent traités les ecclésiastiques envoyés à Rochefort, pour être de là transportés à la Guyane : transport qui ne fut pas exécuté. On répond de l'authenticité de la vérité du récit.*

**RECIT.**

# RECIT.

**N**OUS partîmes de Saintes, le 28 Mars 1794, pour nous rendre à Rochefort. On nous mit sur une gabare, et nous employâmes six jours pour faire sept lieues. Le second jour nous arrivâmes à une lieue de St. Savinien, où la marée nous manqua. Comme il pleuvoit beaucoup et que nous aurions été toute la nuit exposés à l'intempérie de l'air, le patron nous conseilla de faire cette lieue à pied, en suivant le bord de la Charente. Il nous débarqua tous sur la prairie à la pluie pendant une nuit très obscure : aussi ne sachant où nous posions le pied, les uns tomboient d'un côté les autres d'un autre. Les vieillards surtout souffrirent beaucoup : les uns se mettoient dans l'eau jusqu'aux genoux ; les autres croyant marcher sur des planches, se précipitoient dans des fossés, d'où nous les retirâmes transis de froid. Enfin après deux heures de la plus pénible marche, nous arrivâmes à St. Savinien mouillés jusqu'aux os. Mais si notre corps souffroit, quelle joie ne ressentions nous pas au foud du cœur d'avoir été trouvés dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jesus Christ ! Nous nous rappelions cette nuit, où notre divin Sauveur fut pris dans le jardin des oliviers et conduit à Jérusalem.

Les quatre gens-d'armes, qui nous accompagnoient, vinrent nous rejoindre (car ils avoient pris les devans),

et nous dispersèrent dans différentes auberges. Nous n'avons qu'à nous louer de la manière dont nous fumes reçus dans cette ville. On nous a même assurés que la municipalité nous avoit long-tems attendus au bord de la Charente, pour nous recevoir. Il ne nous arriva rien d'extraordinaire jusqu'à Rochefort, où nous débarquames le sixième jour, devant le vaisseau qui se nommoit le *Borée*, et qui servoit d'hôpital aux gallois. Après quelques heures d'attente, on nous fit monter sur ce vaisseau au travers des bayonnettes et des sabres. Après nous avoir comptés et recomptés, on nous fit descendre, ou plutôt on nous précipita dans une soule sur du foin et de la paille, où nous nous trouvames déjà une trentaine de nos confrères qui nous avoient précédés. Je ne parlerai pas des quatre nuits que nous avons passées dans cet endroit : ce n'étoit encore là que des roses.

Nous eûmes le lendemain la visite d'un général patriote de l'armée envoyée contre la Vendée. Et voici le compliment qu'il nous fit : " Vous voilà donc, F..... coquins, infames brigands, race de Bécizébut ! C'est vous qui êtes cause de tous les malheurs de la France. Il faut avoir une vertu plus qu'humaine, pour vous laisser vivre. Mais, ne vous y trompez pas, si nous éprouvons quelque échec à la Vendée, je viendrai à bord, et serai moi-même votre bourreau. "

Deux jours après on procéda à la fouille. On nous fit monter dix par dix dans la chambre du capitaine, où



Il se trouva deux Commissaires, qui, après nous avoir menacés de nous faire guillotiner, si nous cachions quelque chose, procédèrent à la fouille de nos effets, et nous firent donner tout l'argent et tous les assignats que nous avions. Ils furent sur-tout inexorables sur nos breviaires et les autres marques de religion que nous pouvions avoir. Ils firent mettre aux fers un de nos confrères, pour avoir caché un chapelet. Mais quelle fut notre peine, lorsque nous ne vîmes pas revenir ceux qui étoient montés pour être fouillés ! Nous fumes persuadés qu'on les faisoit mourir dans l'instant ; chacun de nous s'attendoit au même sort ; et nous ne fumes déçus que l'or que notre tour arriva ; car, au lieu de nous jeter à la mer, on nous fit descendre au milieu des hallebardes, et à la lueur d'un fanal, dans un autre endroit qu'ils appellent aussi souté, mais que nous avons nommé, nous autres, Purgatoire, à cause de l'épouvantable chaleur qu'il y faisoit. Je n'y restai que cinq heures ; et quand j'en sortis, je trouvai un petit pot de beurre, que j'avois dans ma poche, fondu comme de l'huile. Jugez par là de ce qu'ont souffert ceux qui y sont restés deux ~~soix~~ vingt-quatre heures, les uns sur les autres.

Le lendemain on nous fit embarquer sur une goélette. Après nous avoir arraché nos cocardes, comme indignes de la protection publique, on nous fit descendre avec une telle précipitation, que, si un de nos confrères n'eût montré au Capitaine la plus grande résolution, plusieurs se seroient infailliblement noyés, où se seroient cassé la

tête en tombant. Nous fumes donc ainsi séparés de nos galleux qui avoient eu en tout le pas sur nous. Pendant qu'à leurs repas on leur donnoit de la viande ou de la morue, on nous laissoit à nous tout le mérite du jeûne.

Nous ne pumes arriver que le lendemain à bord des deux associés, vaisseau destiné pour nous transporter à la Guyane. La nuit que nous passames dans cette goëlette est sans doute la plus terrible que nous ayons eue de la vie. Dans un endroit où quarante personnes auroient été gênées, on nous y entassa quatre-vingt dix-neuf. Ainsi le lendemain plusieurs de nos confrères avoient des érépèles, et des fluxions aux yeux. Cependant ce n'étoit encore là qu'un simple apprentissage de tous ce que nous devions souffrir à bord des deux associés, où nous arrivames enfin le lendemain de notre départ du Borée.

Ce fut ici une autre scène. En voyans sur le vaisseau les Officiers et l'équipage sous les armes, le sabre nud à la main, nous nous rappelions ce qui nous est dit dans l'Évangile : *de ne pas craindre ceux qui tuent le corps, mais bien plutôt celui qui peut précipiter le corps et l'ame dans les flammes éternelles.* Aussi nous montames tous, les uns après les autres, avec cette fermeté que nous inspiroient la foi et celui pour lequel nous combattions. Après qu'on eu inserit nos noms, et qu'on nous eut fait déposer tout ce que nous pouvions avoir en fer ou en acier, comme coûteaux, ciseaux, rasoirs, canifs, briquets, on nous fit descendre dans un cachot, où, pendant dix mois, nous restames 14 heures sur les vingt-quatre de la journée.

Voici la description de ce cachot. C'étoit un endroit au dessus du fond de calle d'environ trente-six pieds de long sur autant de large, haut de cinq pieds, fermé de gros barreaux, à deux pouces de distance les uns des autres autour des écoutilles, d'où nous recevions un peu de jour. Outre ces précautions, il y avoit toujours trois ou quatre Sentinelles autour du cachot, quatre canons et deux espingoles braqués contre nous. On fit passer toutes nos malles et tous nos paquets de l'autre côté de la rambarde qui séparoit le vaisseau en deux. Une moitié étoit pour l'équipage, et l'autre pour nous. Il nous étoit défendu sous peine de mort de passer cette rambarde. De tous nos effets, on nous laissa à chacun trois chemises, quelques paires de bas, quelques mouchoirs, et l'habit que nous avions sur le corps. Nous avons été dans ce cachot de trente-six pieds en carré jusqu'à 414 personnes. Nous avions environs chacun dix pouces de largeur sur quatre pieds et demi de longueur; et ce n'est qu'à mesure que nos confrères mouraient, que nous avions un peu plus d'espace. Il fit bientôt dans ce cachot une si épouvantable chaleur, on y respiroit une odeur si infecte que plusieurs des nôtres y furent étouffés. Comme nous étions pendant la nuit sous les verroux et sans lumière, on avoit mis des baquets pour les besoins naturels; pour les satisfaire, il falloit nécessairement que les plus éloignés passassent sur le corps des autres. C'étoit toute la nuit un bruit presque continuel. On peut juger que ce bruit, joint à celui qui se faisoit sur le pont, à la chaleur excess-

live, à la vermine qui nous rongeoit, à l'infection du cachot, à la dureté de notre lit (car nous étions couchés ou plutôt assis sur le plancher nu), ne nous permettoit pas de prendre un sommeil fort tranquille.

Lorsque le soir de notre arrivée nous fumes tous dans le cachot, le Capitaine vint nous y trouver, le Sabre à la main, deux Pistolets à la ceinture, accompagné de Sattellites, la bayonnette au bout du fusil. Il nous lut une consigne dont je ne me rappelle pas tous les articles, mais dont tous portoient la peine des fers ou de mort contre ceux qui y contreviendroient.

Le lendemain après le déjeuner, on nous ordonna de descendre ; on ferma hermétiquement toutes les portes sur nous, et dans l'instant tout le cachot fut rempli d'une épouvantable fumée de brai ou goudron. Comme nous n'étions pas prévenus, nous crumes qu'on vouloit nous étouffer : les uns touffoient, les autres vomissoient jusqu'au sang. Enfin après une heure on ouvrit les portes, en nous disant que c'étoit pour purifier l'aire. Et nous, en sortant, nous pouvions dire avec vérité : (\*) *Propter te mortificamur tota die ; aestimati sumus sicut oves occisionis.* C'est ainsi que nous avons été enfumés tous les

---

(\*) Pour vous nous souffrons la mort tout le jour : nous avons été regardés comme des brebis destinées à la boucherie.

jours pendant six mois, au bout desquels on nous épargna ce supplice.

On apprit enfin à Rochefort que les déportés mouraient tous les jours à bord en grand nombre. Le district, ou je ne fais quelle autorité, envoya le chirurgien major de l'hôpital, pour voir ce qui se passait sur notre vaisseau. Il voulut nous voir lorsque nous étions couchés. Il descendit le soir, en chemise et un flambeau à la main ; il n'eut pas fait quatre pas, que la chaleur et l'odeur infecte l'obligèrent de se retirer ; et en sortant il dit : " Ce ,, n'est pas ainsi que l'on traite des hommes ; je suis per- ,, suadé que si le soir on mettoit 400 chiens dans un en- ,, droit aussi étroit, on les trouveroit le lendemain ou ,, morts ou enragés." Et de ce moment il ordonna de nous faire sortir de notre prison pendant la fumigation.

Ce qui étoit encore pour nous une très-grande corvée, c'est qu'il falloit tous les jours jeter nos baquets, balayer, gratter notre cachot, et souvent le pont du vaisseau.

Comme l'état-major et l'équipage s'aperçurent qu'à Rochefort on avoit fait grâce à nos montres et à quelques autres effets qu'on nous avoit laissés, ils crurent que tout cela étoit de bonne prise : en conséquence ils nous ordonnèrent de tout remettre, sous peine d'être fusillés : ainsi, montres, boucles, boutons de manches, tout leur fut remis, et nous nous trouvâmes dans le cas de dire à peu près comme le St. Apôtre : (\*) *Nihil habentes, et omnia*

---

(\*) N'ayant rien et possédant tout.

*possidentes.* Il faut avouer que, quand on combat pour Dieu, la grâce élève l'homme au dessus de lui même. A voir la joie et la sérénité qui brilloient sur le visage de la plupart, on eut dit qu'ils ne soupiroient qu'après le moment où ils pourroient faire à Dieu le sacrifice de leur vie. O combien la providence est grande! malgré la rigueur des fouilles, on a jamais pu découvrir ni le St. Sacrement que plusieurs de nos confrères enfermés depuis nous avoient apporté, ni les Saintes Huiles, dont nous nous servions pour administrer nos pauvres malades, ni un morceau de la croix sur laquelle J. C. a consommé son sacrifice. Cependant leur haine contre la religion les avoit portés à jeter dans la mer tous nos bréviaires, tous nos livres, et (ce qui est peut-être inoui dans toute autre persécution) cette haine les avoit portés jusqu'à nous menacer de nous fusiller, s'ils nous voyoient prier Dieu.

Le jour de notre arrivée, le capitaine nous avoit dit que nous serions nourris comme les matelots: mais quelques jours après, on nous retrancha environ le tiers de notre nourriture: car trois ou quatre fois par décade on nous donnoit un peu de mauvaise viande, c'est-à-dire, le reste de ce dont l'équipage ne vouloit pas. Nous avions souvent du pain moisi, du biscuit grouillant de vers, et pour boisson des fonds de tonneaux avec la lie. Souvent même nous n'avions pas le peu de nourriture nécessaire pour appaiser la faim. J'ai vu de nos confrères ramasser avec avidité les restes qui se trouvoient sur les assiettes, ~~ou qui avoient été jetés~~ dans les endroits les plus sales:

et on alloit jusqu'à nous refuser ces restes qu'on jetoit aux cochons, en nous disant que nous ne valions pas un seul de ses animaux. Cependant plusieurs d'entre nous avoient la charité de se priver d'une partie de leurs alimens, pour les donner à ceux qui avoient besoin de plus de nourriture.

Pour tous ustensiles nous avions entre dix un couteau qu'il falloit remettre tous les soirs, une cuiller, un gobelet de fer blanc qui nous servoit à boir, à manger la soupe, les fèves, et à nous faire la barbe.

Je ne parlerai pas des injures, des outrages qu'on nous prodiguoit, des juremens, des obscénités dont on se plaisoit à remplir nos oreilles. J'ai peine à croire que l'enfer puisse vomir contre Dieu et ses saints plus de blasphêmes que nous étions forcés d'en entendre jour et nuit.

Il étoit défendu aux matelots et aux soldats sous peine de la cale, de nous rien donner, pas même une gousse d'ail que le scorbut nous rendoit si nécessaire. Dix sept de nos confrères, pour avoir fait une pétition à Rochefort du consentement même du Capitaine, furent mis aux fers pendant dix jours ; parcequ'après coup le Capitaine crut voir dans cette pétition quelque chose qui auroit pu le compromettre. Un infirmier, pour avoir dit à un mousse qu'on étoit plus empressé à enlever le paquet des morts qu'à fournir des remèdes pour les malades, y fut mis pendant neuf jours. Combien d'autres, pour de simples paroles mal interprétées, ou sur les plus légères

soupons, ont subi le même sort. ! Un de nos confrères, chanoine de Limoges, pour avoir demandé combien il y avoit d'hommes d'équipage, fut mis aux fers le soir même et condamné, comme coupable de rébellion, à être fusillé. Le lendemain à deux heures après midi, on nous fit monter sur le pont; l'Etat Major et les soldats s'y trouvoient en uniforme, tous armés jusqu'aux dents. Ensuite parut notre infortuné confrère à qui on lut sa sentence, et qui protesta de son innocence, ne pouvant comprendre quel rapport on pouvoit trouver entre une question vague et un projet d'insurrection. On l'attacha à un poteau et même lui bander les yeux, on lui tira vingt-deux coups de fusil. Après sa mort, un officier passant auprès de lui, lui lâcha de rage ses deux pistolets dans la tête. Pendant cette exécution, plusieurs d'entre nous apperçurent au travers de la rembarde un canonier tenant une mèche allumée, prêt à mettre le feu au canon, si nous eussions fait le moindre mouvement. Nous savons aussi que la nuit qui précéda cette exécution, le soldat de garde aux écoutes avoit ordre de tirer un coup de pistolet, s'il entendoit le moindre bruit. A ce signal l'équipage qui étoit sous les armes devoit descendre, nous égorger tous, dans l'idée où ils étoient que nous voulions nous révolter. Or toutes les nuits il se faisoit beaucoup de bruit, occasionné par ceux qui, ayant besoin d'aller au baquet, marchoient nécessairement sur le corps de leur confrères, que la douleur réveilloit en



sursaut : et cette nuit il ne se fit aucun bruit semblable. O providence !

Une autre fois un de nos confrères dans le transport d'une fièvre chaude, monta sur le pont, et fit beaucoup de bruit. L'équipage crut que c'étoit un signe de révolte. On court aux armes ; on met le malade aux fers ; on assemble le juri ; et sans examen, on nous condamne tous sans exception, à être fusillés vingt-cinq à vingt-cinq. Ce fut un matelot, ou plutôt la providence qui nous sauva. Ce matelot qui étoit du juri dit qu'on ne pouvoit point procéder à une pareille exécution, sans consulter le commandant de la rade. On fit venir un officier de la bombe, qui vit bien qu'un homme dans le transport n'étoit rien moins que libre ; et ce fut ainsi que nous échappâmes à un massacre général. On nous donnoit souvent de semblables alertes. On ne se refusoit pas le plaisir de nous dire que, *si on avoit la permission de se débarasser de nous, dès le lendemain on nous feroit boir à la grande tasse.* Aussi étoit-ce une fête pour eux quand quelqu'un de nous mourroit. Ils crioient : *vive la république ! elle a un ennemi de moins.*

Aussi un malade étant tombé de dessus le pont dans la mer en s'évanouissant, aucun matelot ne voulut le secourir ; et l'infortuné se noya.

Parlons maintenant de nos hôpitaux et de la manière dont nos malheureux malades étoient traités, malgré le

déchirement que j'éprouve en pensant à leurs souffrances dont j'ai été tant de fois l'inutile et l'affligé témoin.

Dès que la maladie et le scorbut se furent mis parmi nous, les officiers du vaisseau craignant que la contagion ne gagna l'équipage, demandèrent à Rochefort qu'on leur envoyât de petits vaisseaux qu'on nomme *Brics*, pour servir d'hôpital sous la surveillance du grand vaisseau. Dès qu'ils furent arrivés en rade, beaucoup de nos malades demandèrent à y aller ; pour obtenir cette grâce, il falloit une grande protection. Mais dès que l'air y fut corrompu et que l'épidémie s'y fut mise, alors on forçoit ceux qui avoient la moindre maladie d'y aller, afin d'en être plutôt débarassé. Pour un qui mouroit, on y en faisoit passer six ; de telle manière qu'ils étoient les uns sur les autres à demi nuds, couchés sur le plancher. Quand il faisoit du roulis, ils étoient jettés les uns sur les autres par le mouvement du vaisseau, et plusieurs fois le matin, j'en ai trouvé d'étouffés par le poids des autres. Mais ce qu'il y avoit de plus cruel, c'est qu'on faisoit aussi enfumer les malades, et que plusieurs mouroient pendant la fumigation.

Comme nous étions persuadés que nous y passerions tous, je crus, comme bien d'autres, que je ferois une mort bien plus agréable à Dieu, en me sacrifiant au service de nos pauvres malades. En conséquence je demandai d'aller à l'hôpital comme infirmier. Après avoir travaillé du matin au soir, nous nous jetions sur les dix heures dans un espèce de trou au milieu des cordages

pour y prendre un peu de sommeil, qui étoit interrompu à tous momens par les gémissemens des mourans. Il n'y avoit pour tous remèdes que du jalap, administré par des chirurgiens sans expérience, qui quelquefois même n'osoient pas descendre, de peur de gagner la contagion. Enfin, pour avoir une idée de ces hôpitaux, représentez vous trois cachots faits en gondoles, pénétrés d'humidité, où, dans le tems de pluie, l'eau tomboit de tous côtés: et dans ces cachots infectes, figurez-vous une cinquantaine de prêtres, les uns sur les autres, couchés sur le plancher, presque nus réduits à la plus étonnante misère, manquant de tout, couverts d'ulcères, rongés de poux et de vermine, dans l'ordure jusqu'au cou, quelquefois sans eau, sans pain, et n'ayant jamais que du bouillon presque aussi faible que de l'eau, qu'une petite quantité de ris et de pruneaux sauvages. Pour juger combien l'air étoit empesté et funeste, non seulement pour les malades, mais encore pour ceux qui se portoient bien, c'est que de vingt-quatre infirmiers que nous avons été sur un de ces hôpitaux, tous du tempéramment le plus robuste, il en est mort dix-neuf; et des cinq autres, nous avons été quatre à toute extrémité. Tant que je vivrai, jeregretterai de n'avoir pas été trouvé digne de donner ma vie pour J. C. ainsi que mes saints confrères: ce sont mes péchés qui m'ont rendu indigne de cette grace. Aussi je demande bien sincèrement à ceux qui liront cette relation de vouloir bien prier le Seigneur qu'il daigne me les pardonner. Et comment n'être pas humilié jusqu'à

l'anéantissement par le spectacle des vertus que je ne pouvois égaler? Les personnes les plus élevées par leur naissance et leur dignité nous donnoient l'exemple de la charité et de l'humilité la plus sublime. Mr. de Cardaillac, aumonier de Mesdames, Mr. de Carbonnière, aumonier de Monsieur, MM. du Pavillon, MM. de la Romagère, ainsi que plusieurs grands vicaires, et Mr. de la Boissière, conseiller clerc au parlement de Bordeaux prodiguoient aux malades les soins les plus tendres ; les changeant, les lavant, vuidant les baquets, raccommodant nos haillons, ainsi que les habits et les souliers des matelots, pour les gagner à la religion. Un prêtre nettoyoit tous les jours la poulaine, lieu destiné aux besoins naturels, pour ôter aux gens de l'équipage l'occasion de blasphémer le nom de Dieu, ce qu'ils ne manquoient pas de faire lorsqu'ils la trouvoient sale.

Le jour de mon arrivée à l'hospital comme infirmier, il y mourut huit malades en moins de vingt-quatre heures. Nous étions jour et nuit au milieu des morts et des mourants, sans pouvoir leur procurer les secours qui leur étoient nécessaires. Mais si cette impossibilité étoit un cruel supplice pour notre sensibilité, nous en étions bien dédommagés, en voyant la constance et la résignation avec laquelle ils supportoient leurs maux. Nous sommes disoient les uns, en spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes : avec quelle complaisance le Seigneur ne nous regarde-t-il pas du haut du ciel combattre pour lui, et rendre hommage à notre sainte religion ! Courage ! mes

chers confrères, disoient d'autres ; montrons notre foi par nos œuvres ; faisons voir à tout l'univers que les ministres du Seigneur savent, secourus de sa grace, triompher du monde et de l'enfer. Nous sommes à la vérité, disoit l'un, les plus malheureux des hommes ; mais aussi nous sommes les plus heureux des chrétiens : prions, disoit l'autre, pour ceux qui nous persecutent ; ils sont bien plus malheureux que nous. Tels sont les sentimens dans lesquels ils quitoient la vie ; et à l'exception de quelques uns qui sont morts dans de très grandes convulsions, presque tous les autres sont morts avec cette joie, cette sécurité que donne la paix d'une bonne conscience. J'en ai vu après leur mort, dont le visage étoit si beau, que nous ne pouvions cesser de les regarder.

L'un me demanda un jour si je croyois sa maladie mortelle ; comme je lui eus répondu qu'oui ; il proféra ces belles paroles du prophète : (\*) *Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.* M'ayant demandé quelque tems après si je croyois qu'il passeroit la nuit, et lui ayant répondu que je ne le croyois pas, il ajouta : le voilà donc enfin cet heureux moment où je vais jouir de mon Dieu et être absorbé en lui pour jamais. Comme je courais à un autre qui étoit à l'extrémité, je le vis levant tendrement les yeux et les mains au ciel, et res-

E

---

(\*) Je me suis réjoui lorsqu'on m'a dit, nous irons dans la maison du Seigneur.

dre le dernier soupir dans une douce extase. Un matin quand le jour commença à paroître, on en vit un qui étoit à genoux, les bras étendus en croix : on alla pour le faire recoucher ; mais il étoit mort dans cette attitude. Combien ne pourroit-on pas citer d'exemples semblables tous plus édifiants les uns que les autres !

Dès qu'un de nos confrères mourait, le patron de l'hôpital hissoit le pavillon tricolor, pour avertir le grand vaisseau, qui aussitôt envoyoit un officier marinier pour prendre le nom du mort et emporter son petit paquet, que l'équipage pistoit aussitôt. On faisoit ensuite descendre dans la chaloupe quatre ou huit de nos confrères, suivant le nombre des morts, pour aller les enterrer à l'île d'Aix, toujours accompagnés de sentinelles et d'un caporal. Arrivés au bord de l'île, nous mettions ce corps sur un boyard ou civière que nous portions, ou sur un chariot que nous étions obligés de trainer, attelés comme des bœufs, à plus d'un quart de lieue dans les sables. Là nous leur creusions une fosse, et on nous forçoit à les y enterrer nus comme la main. Je faillis une fois me faire fusiller, pour avoir refusé d'en dépouiller un. Après la sépulture on nous ramenoit, tout en sueur d'épulisement et de fatigue, au corps-de-garde, où il nous falloit quelquefois attendre la marée plus de trois heures.

Comme le nombre des morts et des mourans augmentoit tous les jours, on résolut enfin à Rochefort de transporter nos morts à l'île *Madame*, sous des tentes, où ils ont été un peu mieux pendant plus d'un mois ; mais

aussi ce transport fut funeste à plusieurs, car le changement d'air et la secousse du voyage achevèrent de tuer ses pauvres Prêtres à demi morts, et en moins de huit jours en mirent plus de soixante au tombeau.

Et voici le raffinement de cruauté qu'on exerça d'abord envers les malades : au lieu de les envoyer directement à l'île *Madame*, on commençoit par les transporter sur un de ces hôpitaux infectés et contagieux, où l'on manquoit de tout, et lorsqu'il n'y avoit plus de ressource pour eux, on les portoit à demi morts dans l'île *Madame*.

Si d'après cette conduite il étoit possible de douter encore du désir qu'on avoit de se défaire de nous, il suffira pour arrêter son jugement, de connoître un seul trait choisi entre mille autres semblables, et que je rapporte de préférence, parcequ'aucune des circonstances n'a pu m'échapper.

Il y avoit plus d'un mois que j'étois sorti de maladie ; comme je languissois toujours et que je vivois sans espérance de me remettre, si je restois à bord, je demandai d'aller à l'île comme infirmier, espérant que l'air de terre me feroit du bien. Je fus donc embarqué avec trois autres infirmiers et treize malades, dont plusieurs étoient presque à l'agonie. La marée étant trop basse pour aborder au port des barques, il fallut nous mettre tous dans la boue jusqu'à mi jambe pour gagner le bord. Il nous restoit encore une lieue à faire pour arriver à l'île, qui n'est séparée du continent que par la marée haute. On eut la cruauté de nous faire marcher cette lieue après

nous avoir fait attendre jusqu'à la nuit et que la mer se fût suffisamment retirée ; et nous mêmes en marche dans l'obscurité la plus profonde, escortés de six sentinelles, portant nos paquets sur le dos, en trainant sous les bras ceux de nos pauvres malades, qui n'avoient pas la force de se soutenir.

Un mois et demi après notre arrivée à l'île, la place n'étant plus tenable sous les tentes, à cause des vents et des pluies continuelles, on envoya des ordres pour nous faire rentrer sur les vaisseaux ; les malades sur l'*Indien*, qui a servi d'hôpital jusqu'à notre départ, les convalescens sur les *deux associés*, et ceux qui se portoient le mieux sur le *Wasington*, où nous fumes encore fouillés avec la plus grande indécence, et traités jusqu'à la fin avec la plus grande rigueur.

Il faut rendre justice à la vérité. Après la mort de Roberspierre le capitaine des *deux associés* montra beaucoup plus d'humanité aux convalescens, pendant deux mois qu'ils restèrent encore sur son vaisseau ; ce qui fait voir qu'en nous traitant auparavant si durement, il avoit agi par des ordres supérieurs. Quoiqu'il en soit, si nous avons fait voir à nos gardiens que l'homme soutenu de la grace peut tout souffrir pour la religion, nous leur avons aussi montré que nous étions les disciples d'un maître qui est mort en pardonnant à ses ennemis ; car aucun de nous n'a voulu faire de dénonciation contre eux, quoique nous fussions autorisés par le département à faire nos réclamations et nos plaintes, et nous nous sommes séparés assez bons amis.



Tel est le récit succinct de ce que nous avons éprouvé pendant dix mois. De plus, nous avons été trois fois sur le point de faire naufrage, trois fois le feu a pris à bord. Enfin de 760 que nous avons été sur deux vaisseaux, il en est mort 537. Je ne parlerai pas du grand hyver que nous avons passé à bord, et sans feu parceque nous avons beaucoup moins souffert que pendant l'été, à l'exception de nos malades, dont plusieurs sont morts gelés de froid.

Enfin le jour de notre débarquement arriva. Nous montâmes à Rochefort, où deux goëlettes nous prirent pour nous conduire à Charente, où nous arrivâmes le soir; mais n'ayant pas pu y être reçus, nous fûmes obligés de coucher sur l'eau. Le lendemain on nous débarqua; on mit les malades sur des charettes; les autres allèrent à pied, la pluie sur le corps pendant deux jours jusqu'à Saintes, où nous arrivâmes mouillés jusqu'aux os, nus et rongés de poux.

L'accueil que nous y reçûmes, nous fit bientôt oublier tous nos maux. On accouroit de toutes parts pour nous recevoir; les larmes de ces charitables habitans se confondoient avec les nôtres, et ce n'étoit pas des larmes stériles; car pendant deux mois que nous restâmes encore en réclusion au couvent de Notre Dame, les secours de toute espèce nous arrivoient en abondance; jusque là que nous fûmes obligés de dire que nous n'avions plus besoin de rien. J'ai vu des dames de la première qualité nous appoter du linge et des habits, et s'en retourner

leurs tabliers pleins de vieilles hardes remplies de vermine, qu'elles se chargeoient de nettoyer ; elles nous recommandoient d'être tranquilles, en nous assurant que nous ne manquerions de rien ; que, pour nous procurer le nécessaire, elles vendroient plutôt jusqu'à leur dernière chemise. De pauvres femmes nous apportoient dans les grands froids la seule couverture qu'elles eussent sur leur lit ; d'autres ne pouvant rien donner, alloient dans les campagnes quêter des pommes pour nous ; et les paysans les plus indigens venoient aussi à l'envi partager avec nous leur étroite subsistance.

Charitables habitans de Saintes, recevez l'hommage de toute notre reconnoissance. Déjà vous aviez fait les plus grands sacrifices pour secourir vos pasteurs, lorsqu'arrachés à leurs troupeaux ils furent obligés de s'exiler en Espagne. Déjà vous aviez prodigué les soins les plus tendres aux prêtres du département de l'Allier, qui ont passé quatre mois parmi vous avant d'être déportés, ainsi qu'aux prêtres renfermés dans la maison des Carmélites. Mais vous vous êtes surpassés vous-mêmes au moment de notre débarquement et de notre arrivée parmi vous. Que ma main droite se dessèche, et que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je vous oublie ! mais Dieu seul peut être votre digne récompense. O mon Dieu ! vous aurez pitié de nous : Il y a plus de dix justes dans Sodome. Un peuple tout entier a reçu, comme il vous auroit reçu vous-même, les restes de ceux qui ont souffert pour votre nom. La foi et la charité ne sont pas éteintes

dans ma patrie. Regardez-nous, ô mon Dieu ! dans votre miséricorde ; achevez l'ouvrage de notre conversion, que vous semblez avoir commencé : defillez les yeux d'un peuple égaré, qui gémit sous la cruelle et insupportable tyrannie de l'impiété, du crime et de la licence ; rappelez le à la liberté de votre loi sainte : et daignez le réunir à ses pasteurs, qui mêleront aux larmes de son repentir des larmes d'attendrissement et de joie.

*Finis coronat Opus.*